

Questions des entreprises et réponses

Question 1 :

Bonjour, Afin de pouvoir vous présenter notre meilleure offre, est-il possible de bénéficier d'un report de la DLRO? Vous en remerciant par avance, bonne journée.

Réponse 1 : Une modification a été apportée au règlement de la consultation.

Question 2 :

Bonjour, Afin de garantir l'égalité de traitement entre les candidats, merci de nous transmettre, pour chaque lot, un état de sinistralité des 3 dernières années, datant de moins de 3 mois et établi sur l'en-tête de votre assureur. Cordialement

Réponse 2 : Les états de sinistralité avec les entêtes de chaque assureur sont intégrés au dossier technique de chaque lot. Nous vous invitons à vous reporter aux pièces du DCE pour en prendre connaissance.

Question 3

Bonjour, au titre du lot responsabilité civile, concernant la Ville d'Achères, merci de bien vouloir nous retourner complété le questionnaire ci-joint. Cordialement,

Réponse 3 : Nous avons bien pris en compte votre demande. La majorité des informations demandées figure déjà dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), et plus particulièrement au sein du Dossier Technique. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Question 4 :

Bonjour, au titre du lot responsabilité civile, concernant le CCAS d'Achères, merci de bien vouloir nous retourner complété le questionnaire ci-joint. Cordialement,

Réponse 4 : Nous avons bien pris en compte votre demande. La majorité des informations demandées figure déjà dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), et plus particulièrement au sein du Dossier Technique.